MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat : ++CCPN ENFANCE FR98 ZZZ 577239

Contrat : Le présent contrat sera renouvelé tacitement chaque année scolaire,
Pour la durée de fréquentation du service par l'enfant.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Communauté de Communes du Pays Noyonnais à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Communauté de Communes du Pays Noyonnais. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- Dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR 98 ZZZ 577239

Toutes les informations doivent obligatoirement être complétées.

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DU CREANCIER
Nom, prénom : Adresse : Code postal : Ville : Pays :	Nom : Communauté de Communes du Pays Noyonnais Adresse : Espace INOVIA 1435 Bd Cambronne CS 30110 Code postal : 60400 Ville : NOYON Pays : FRANCE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif Y
Paiement ponctuel Y

Signé à :

Le (JJ/MM/AAAA) :

Signature :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel : En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la Communauté de Communes du Pays Noyonnais. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec la Communauté de Communes du Pays Noyonnais

La Présidente de la Communauté de Communes du Pays Noyonnais sis à Inovia, 1435 Boulevard Cambronne à NOYON a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 2 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données.
Les données recueillies dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé. Le traitement est nécessaire à l'exécution du contrat qui vous lie à la collectivité pour la fourniture des services suivants : restauration scolaire et accueil périscolaire.
Les destinataires des données sont : Communauté de communes du Pays noyonnais, CAF, MSA, Conseil Départemental, Trésor Public. *Elles sont conservées pour le durée de fréquentation su service par l'enfant.*
Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.
Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter enfance@paysnoyonnais.fr. *Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.*
La Communauté de communes de Pays noyonnais à NOYON a désigné l'ADICO sis à BEAUVAIS (6000) 5 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données.